



Bulletin officiel n° 28 du 12 juillet 2012

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attributions de fonctions

arrêté du 28-6-2012 (NOR : MENE1200279A)

Enseignements primaire et secondaire

Vacances scolaires

Calendrier scolaire des années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 : modification
arrêté du 5-7-2012 - J.O. du 8-7-2012 (NOR : MENE1227954A)

Classes de 6ème, de 5ème, de 4ème et de 3ème du collège

Programmes d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique : modification
arrêté du 5-6-2012 - J.O. du 20-6-2012 (NOR : MENE1225037A)

Classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique
arrêté du 5-6-2012 - J.O. du 20-6-2012 (NOR : MENE1225050A)

Sections binationales

Liste des établissements proposant une section binationale Bachibac
arrêté du 30-5-2012 - J.O. du 13-6-2012 (NOR : MENE1224429A)

Sections binationales

Liste des établissements proposant une section binationale Esabac
arrêté du 30-5-2012 - J.O. du 13-6-2012 (NOR : MENE1224436A)

Série STMG

Programme d'économie-droit du cycle terminal
rectificatif du 2-7-2012 (NOR : MENE1135649Z)

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

arrêté du 5-6-2012 - J.O. du 21-6-2012 (NOR : MENI1223637A)

Admission à la retraite

Inspection générale de l'éducation nationale

arrêté du 6-6-2012 - J.O. du 21-6-2012 (NOR : MENI1223337A)

Informations générales

Vacances de postes

Postes de responsable de formations au Cned (site de Vanves)

avis du 15-6-2012 (NOR : MENY1200250V)

Enseignements primaire et secondaire

Classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1225050A

arrêté du 5-6-2012 - J.O. du 20-6-2012

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 10-2-2009 ; avis du CSE du 11-4-2012

Article 1 - L'annexe de l'arrêté du 10 février 2009 susvisé est ainsi modifiée :

Dans la partie « Classe terminale - Géographie », le **paragraphe** :

3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel	- Une métropole - La région de l'établissement	On met en relation le redéploiement du système productif et les dynamiques territoriales. On montre la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles . Au sein de chaque filière se dessine ainsi une division spatiale du travail . On fait apparaître la diversité des espaces productifs : technopôles, pôles de compétitivité, reconversions, déprises.
--	---	--

est remplacé par le **paragraphe** :

3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel	- Une métropole - La région de l'établissement *	On met en relation le redéploiement du système productif et les dynamiques territoriales. On montre la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles . Au sein de chaque filière se dessine ainsi une division spatiale du travail . On fait apparaître la diversité des espaces productifs : technopôles, pôles de compétitivité, reconversions, déprises.
--	---	--

* Pour les élèves suivant un enseignement à distance ou dans un établissement français à l'étranger, l'étude porte sur un espace productif ou décisionnel au choix situé dans une région du territoire français. Pour les élèves dont le lycée se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur un espace productif ou décisionnel au choix situé dans ce territoire.

Article 2 - Les dispositions prises par le présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié

au Journal officiel de la République française.

Fait le 5 juin 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer